

ÉCRIV'E.N.



La genèse et l'esprit du projet

ÉCRIV'E.N. est une aventure éditoriale imaginée en 2014 par l'académie de Montpellier sous l'impulsion de l'Inspection pédagogique régionale des Lettres et de la Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC)

Initié par Frédéric Miquel IA-IPR de lettres et porté par Marie Gola, chargée de mission à la DAAC sous l'autorité de Michèle Bartolini, déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle, ce projet propose aux adultes membres de l'Education Nationale de partager leurs créations littéraires.

Il s'inscrit dans la lignée du ***Florilège international des écrivains en herbe***, projet éditorial de l'académie de Montpellier, qui depuis 2009 valorise les textes écrits par les élèves et étudiants issus de la francophonie. ***Le Florilège*** publie des textes d'abord sous forme numérique puis chaque année un volume sélectionne les meilleurs écrits et paraît au moment de la Comédie du livre de Montpellier, événement littéraire de grande importance. Depuis la création du dispositif, des milliers de contributeurs et des centaines d'établissements en France et à l'étranger constituent une communauté créative. C'est tout naturellement qu'est née l'idée de prolonger cette initiative en la proposant aux adultes.

Ainsi, un premier appel **ÉCRIV'E.N.** lancé en **janvier 2014** a permis de rassembler une centaine de textes et une cinquantaine de contributeurs. Une trentaine de lecteurs a constitué des comités de lecture composés de membres de l'Education Nationale et de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires, traducteurs...), de structures culturelles, ou de simples amateurs de littérature.

Dès sa création **ÉCRIV'E.N.** a fait écho à un réel désir de partage dans le milieu professionnel : les manuscrits qui ont afflué étaient souvent accompagnés d'encouragements et de témoignages enthousiastes. La diversité des contributeurs : enseignants de toutes disciplines, membres du personnel administratif, techniciens etc ... révèle ainsi le potentiel créatif de notre institution, et le besoin de se rassembler dans une activité qui traverse les divisions traditionnelles. C'est tout le sens et l'enjeu de ce projet qui souhaite susciter un dialogue fécond en dépassant les frontières habituelles des fonctions, disciplines, générations et origines géographiques.

Les valeurs d'Écriv'E.N

ÉCRIV'E.N. est une opération sans but lucratif, qui n'entre aucunement en concurrence avec les maisons d'édition professionnelles. Elle consiste à créer un espace au sein duquel des membres de l'Éducation nationale qui écrivent peuvent offrir leurs créations littéraires à des lecteurs.

Les fondateurs de ce projet sont convaincus de la nécessité de placer la création littéraire au cœur de leurs activités professionnelles et de leurs vies de femmes et d'hommes. Pour eux, elle est non seulement un facteur d'épanouissement personnel et de réussite individuelle, mais elle permet aussi de tisser du lien et de donner du sens à nos existences sociales. Ils pensent que l'acte créateur est consubstantiel à toute éducation authentique et que sa force expressive peut contribuer à renouveler les pratiques de l'École et le regard porté sur ses acteurs, qui œuvrent au service des élèves et des étudiants

Les comités de lecture

Les textes sélectionnés par les comités de lecture font l'objet d'une publication sur le site de lettres de l'académie de Montpellier. Les comités de lecture fonctionnent par la confrontation de regards portés sur les textes : l'acte de lecture est conçu comme subjectif. Les lecteurs ne sont pas dans une posture d'évaluation mais de réception. Ainsi, il nous a paru important de multiplier les lectures (au moins trois par texte) et le statut des lecteurs. Chaque comité de lecture fonctionne de préférence en trinôme et se voit proposer un nombre de textes et un calendrier très raisonnables. La publication est alors le résultat d'un échange, par courrier ou en direct, autour des textes. Après délibération, chaque lecteur adresse à la direction de la publication un avis éditorial argumenté, qui est transmis aux auteurs. Ces avis sont souvent de véritables aides pour les auteurs qui peuvent y trouver des pistes de travail et de réécriture.

Les appels à contribution :

En 2015, deux appels successifs autour de consignes : « *Découvrir* » puis « *Embarquer* » ont été proposés ainsi qu'une contrainte de longueur. Des consignes volontairement simples, qui ouvrent et permettent de mettre en mouvement.

En février 2016, un nouvel appel à contribution a permis de suivre la phrase de Rilke : « *Pour celui qui crée, il n'y a pas, en effet, de pauvreté ni de lieu indigent, indifférent* ». Il s'agissait d'explorer une écriture pour dire le simple ou les simples, la pauvreté et le dénuement, de célébrer la richesse du peu. Une proposition que les auteurs ont explorée avec beaucoup d'inventivité.

En juin 2016, un **nouvel appel** est proposé, avec deux propositions qui peuvent permettre de prendre en compte la diversité des contributeurs. (voir ci-joint)

En septembre 2016, un concours de nouvelles, en partenariat avec des éditeurs et un jury présidé par une personnalité du monde littéraire sera proposé. Vous pourrez en découvrir les modalités à la rentrée sur le site des lettres.

Lors de ces appels, le cadre de la consigne ainsi que des contraintes de longueur ont demandé une plus grande exigence. Il s'agissait donc de fédérer les textes dans une démarche différente de celle

qui avait ouvert le projet : écrire à distance certes, mais dans l'esprit d'un atelier d'écriture, dans un cadre qui rassemble, qui confronte les textes autour de problématiques littéraires. Moins de manuscrits donc mais une démarche collective qui permet aussi de donner des perspectives pour le devenir du projet.

Les partenaires

Grâce à un **partenariat avec le Master des métiers du livre et de l'édition de l'Université Paul Valéry**, impliqué aussi dans le travail de préparation du manuscrit du Florilège, **un site** dédié au projet Ecriv'E.N. vient de voir le jour : ce site sera mis en ligne dès la rentrée 2016.

Il a pour ambition de présenter les textes retenus par les comités mais aussi de devenir un espace d'échange. Ainsi, **nous avons pour objectif, en 2017**, la création d'une revue littéraire afin de publier les textes sélectionnés mais aussi de rassembler les contributeurs autour de propositions d'écriture, de colloques, de rencontres. **L'inspection des lettres** de l'académie de Montpellier valorise aussi les écritures créatives par le biais de formations dans les établissements scolaires. C'est donc une synergie d'actions qui crée la dynamique de l'ensemble de ces projets. Par exemple, certains enseignants sont à la fois impliqués dans le Florilège avec leur classe et dans Ecriv'E.N. à titre individuel, comme auteur ou comme lecteur.

La dimension internationale des deux projets, Florilège et Ecriv'E.N., est relayée grâce aux réseaux actifs de **l'AEFE (Association pour l'enseignement du français à l'étranger) et de la FIPF (Fédération internationale des professeurs de français)** avec laquelle une convention est signée. Le soutien de **l'OIF (Organisation internationale de la francophonie)** en 2013 renforce leur ancrage dans le monde francophone. Ainsi, la communauté d'écriture s'est constituée hors des frontières géographiques.

Cette communauté est *embarquée* dans une aventure humaine avant tout : c'est dans un esprit collectif que nous souhaitons faire évoluer ce projet qui se nourrit des propositions de chacun.

Marie Gola, chargée de mission DAAC (Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle)

Littérature, écriture, poésie/ Florilège, académie du livre, Ecriv'EN

Marie-hele.gola@ac-montpellier.fr

Si vous voulez participer :

Vous trouverez sur le site de lettres de l'Académie de Montpellier, les différents appels à contribution ainsi que les modalités de participation :

<http://disciplines.ac-montpellier.fr/lettres/vous-edite/ecriv-e-n>

Vous pouvez envoyer vos textes à l'adresse suivante (l'autorisation de diffusion est téléchargeable sur le site)

ecriven.daac@ac-montpellier.fr

La page Florilège sur l'espace de la DAAC de l'académie de Montpellier :

<http://www.ac-montpellier.fr/florilege>

ou pour tout envoi de textes et contact :

florilege.daac@ac-montpellier.fr

Le nouvel appel :

APPELS A CONTRIBUTION ECRIV'EN

Pour cet appel de l'été, deux propositions différentes. Ludiques certes, mais qui invitent à explorer les potentialités étonnantes de la langue.

Il est possible de choisir l'une ou l'autre de ces propositions mais pour ceux qui auraient du mal à faire un choix, il est aussi possible de rédiger deux textes différents. Ou, pour les plus hardis, de tenter de combiner les deux contraintes !

Proposition 1 : dialogues

... de sourds ou de dupes ; dialogue social ou philosophique ; de bêtes ou de Bohm ; marivaudage ou *Diablogues* à la Dubillard ; où les mots s'emmêlent comme chez Tardieu. Qui parle ? A qui ? Pourquoi ? Il s'agit de s'effacer derrière des paroles, des conversations, théâtrales ou pas, de donner la parole à des personnages, de laisser l'initiative aux mots. Nous proposons donc de faire la démonstration du potentiel dynamique du langage lorsqu'il rebondit entre des protagonistes, qu'il brouille les frontières entre écrit et oral. Des mots à la volée, pour mieux communiquer ou pour encore mieux se faire la guerre.

Proposition 2: palimpseste et anamorphose

Des jeux troublants pour perdre le lecteur dans les méandres de traces successives, en partie ou totalement effacées ; des réalités cachées entre les lignes ; des disparitions et des réapparitions ; des points de vue qui diffractent la réalité. Les textes peuvent fournir des trames dans lesquelles il serait question de découvrir des manuscrits anciens, des toiles de maître dissimulées sous des paysages sans valeur, des messages et des symboles. Mais les mots peuvent aussi ouvrir des voies poétiques,

des univers en cascades, des mises en abyme, des secrets indicibles, des métaphores obscures...
Vous l'aurez compris : nous vous proposons de composer un texte truffé de pièges. Et nous ne demandons pas mieux que de nous laisser prendre.

Les textes ne dépasseront pas **12 000 signes**.

Les textes seront lus par des comités de lecture et publiés après sélection sur le site des lettres de l'académie de Montpellier.

<http://disciplines.ac-montpellier.fr/lettres/vous-edite/ecriv-e-n>

Vous joindrez à votre texte l'autorisation de diffusion signée que vous pouvez télécharger sur le site.

Les textes seront envoyés avant le **30 septembre 2016**

à

ecriven.daac@ac-montpellier.fr